#### AR Prefecture

063-216303099-20221217-2022\_55-DE Requ le 20/12/2022

## République Française - Département du Puy-de-Dôme

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mille vingt-deux, le samedi 17 Décembre à 9 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAILLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents (9): Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Frédéric CHAZELLE, Sandrine HAUTEVILLE,

Yvan CARRET, Thibault CALMARD, Gérard ROURE, Mireille CARRET

Absent (1): Guy CHAZOT

Procuration (1): Guy CHAZOT a donné procuration à Michel ROCHE

Nombre de votants: 10

Secrétaire de séance : Yohann CARRET Date de la convocation : 09/12/2022

### 3 ▶ SUBVENTIONS COLLEGE DE SAINT-ANTHEME

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu 2 demandes de subventions de la part du collège de Saint-Anthème :

- une dans le cadre de l'organisation d'un séjour pédagogique à Paris, du 12 au 16 juin 2023, pour les élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> ;
- une pour la tournée de l'atelier théâtre dans 4 communes environnantes, en Juin 2023, qui nécessite des frais de transport

Pour le voyage pédagogique à Paris, 8 enfants habitant la commune sont concernés.

## LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **⇔** décide de verser 50 € par enfant, soit 400 € pour le voyage pédagogique à Paris
- **\$\text{\$\text{décide}}\$** de verser 50 € pour la tournée de l'atelier théâtre
- ← charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus Au registre sont les signatures, Pour copie conforme,

Le Maire, Michel ROCHE

